proposition *cum* que la question du mode a été posée avec quelque détail. Mais l'auteur s'est bornée à résumer les opinions de E. Hoffmann, de J. Schlicher, de Hale, de Kroll, de Dittmar, etc. ; à noter que le *B. Gall.* a une proportion de un indicatif pour huit subjonctifs, que l'indicatif se trouve dans la proposition *cum inversum*, dans les descriptions, etc. Finalement, elle se demande « si dans le *cum*- Satz le subjonctif ne doit pas être ramené à l'imparfait du subjonctif », et elle laisse cette question sans réponse.

L'auteur montre cependant certaines qualités estimables : elle recherche la précision, car elle nous donne des tableaux statistiques résumant l'emploi des particules, des temps, des modes selon les livres du *B. Gall.* ; elle s'efforce d'apprécier les caractères qui différencient les divers types des propositions étudiées. Appliqués à un sujet mieux choisi, ces dons auraient sans doute ménagé des résultats plus intéressants.

A. JURET.

Histoire littéraire.

Commémoration horatienne.

Le dernier hommage horatien qui nous arrive est celui de l'Université de Bruxelles. Il forme le volume VII des *Travaux de la Faculté de philosophie et lettres* (1937, 265 pages, 40 francs) et contient, sous le titre *Études horatiennes*, des contributions de : Ch. BECKENHAUPT, *Horatius travestitus ;* E. BOISACQ, *La poire et le poirier* (à propos de *Ep.* I, 7, 14) ; A. BOUTEMY, *Le codex Bruxellensis* 9776-9778 ; A. BROUWERS, *Horace et Albius ;* G. CHARLIER, *L'Horace de Florian ;* R. GOOSSENS, *Horace et Sapho ;* H. GRÉGOIRE, *L'étymologie de caballus ;* L. HERRMANN, *Horace et le libre examen ;* G. HEUTEN, *Le culte de Cybèle dans les poésies d'Horace ;* H. JANNE, *L'épode XVI et le second triumvirat ;* M. A. KUGENER, *Fanum Vacunae ;* Marie-Thérèse LEBON, *La « vera virtus » chez Horace ;* I. LÉVY, *Horace, le Deutéronome et l'Évangile de Marc ;* E. LIÉNARD, *Horace et l'armée ;* F. PEETERS, *La structure de l'hexamètre dans l'Art poétique ;* M. RENARD, *Horace et Cléopâtre ;* M. SABBE, *Les éditions d'Horace publiées par Plantin et ses successeurs ;* Ch. SOBRY, *De cantiunculis in Horatii carmina selectis ;* R. SULZBERGER, *Horace et le cycle épique ;* L.-P. THOMAS, *L'art horatien de Gongora ;* Ch. VAN DEN BORREN, *Horace et la musique ;* M. WILMOTTE, *Un centon d'Horace au X^e siècle.*

G. CARLSSON, *Eine Denkschrift an Cäsar über den Staat, historisch-philologisch untersucht* : Skr. utg. av Vetensk. Societ. Lund, XIX, 129 pages.

Exposé dense, documenté, presque exclusivement consacré à la déter-

mination de la date de la deuxième des Épîtres intitulées *Ad Caesarem senem de republica*. M. Carlsson tente d'établir que cette date ne peut être que l'an 51, et non l'an 19 comme on l'a cru jusqu'ici, et de cette chronologie il déduit l'attribution à Salluste, nul autre que l'historien, à son avis, ne pouvant s'exprimer à cette date dans le sens et sous la forme que revêt le document.

On ne souscrira peut-être pas si aisément à la « zwingende Notwendigkeit » de cette conclusion. N'oublions pas que Ed. Hauler a vu dans les coïncidences de style et du contenu entre les œuvres sallustiennes et l'Épître précisément un indice de suspicion (cf. A. Kurfess, *Philol. Wochenschr.*, 1922, p. 165-167).

Dans la copieuse bibliographie qu'il joint à sa monographie, M. Carlsson omet la curieuse tentative de Novotny (*Listy Filologicke*, XLV, p. 257 et suiv.) d'examiner la question de l'authenticité à la lumière des indications fournies par la prose métrique. C'est un point sur lequel nous nous proposons de revenir.

U. Gonzalez de la Calle.

E. Dutoit, *Le thème de l'adynaton dans la poésie antique* : Paris, Belles-Lettres, 1936 (coll. d'Ét. anc. publiées sous le patronage de l'Ass. G. Budé), VII & 177 pages.

Cette étude a été présentée à la Faculté des lettres de Fribourg (Suisse) pour l'obtention du grade de docteur. Elle concerne le thème — peut-être vaudrait-il mieux dire le « cliché » — de l'adynaton. C'est un excellent exemple de ce qu'ajoute à notre connaissance de la littérature ancienne la considération attentive de ces moules dans lesquels l'antiquité aimait à couler sa pensée. Ces réapparitions continues des mêmes formes, dès longtemps remarquées, ont fait tort dans l'opinion des modernes à l'originalité des anciens. Mais ce sentiment est une erreur. Un regard plus attentif nous montre au contraire que c'est à l'intérieur même de ces formes qu'elle s'est installée et que ces cadres, comme de tout temps l'ont été les mots d'une langue, étaient alors le patrimoine commun auquel tous puisaient pour traiter ensuite, chacun à sa guise, les éléments qu'il avait empruntés.

C'est ce traitement personnel qu'étudie M. E. Dutoit. Il montre quelle richesse peut s'enfermer dans des moules, et comment la variété de cette richesse dépend des circonstances, de l'époque et de l'esprit de celui qui écrit.

Envisageant l'adynaton dans la littérature grecque, il montre que son origine est essentiellement populaire et qu'il émane du besoin d'expressivité propre aux classes inférieures de la société. Pendant toute la littérature hellénique, il conserve ce caractère attesté à la fois par la li-

berté du traitement et par le jaillissement de sève auquel il donne lieu.

Chez les Latins, l'adynaton, stylisé par la rhétorique, devient l'asile d'une foule de procédés poétiques et se transforme lui-même en un petit poème. Toutes les matières y pénètrent, astronomie, géographie, paysage, histoire naturelle, etc... Les figures oratoires y jouent à qui mieux mieux et le poète oublie le sens premier de l'adynaton pour ne plus y trouver que l'occasion d'une de ces digressions, parure recherchée de la poésie antique, toujours en quête de quelque saillie où s'accrocher.

Cependant, la marque personnelle du poète demeure, non seulement dans la manière dont est traité le genre, plus poétique chez Tibulle, plus déclamatoire chez Ovide, plus adaptée chez Stace, mais aussi dans le choix de la matière où se reflètent les goûts, les habitudes, le milieu de l'écrivain.

Les faits se rapportant à l'adynaton ont été soigneusement relevés et classés, chacun d'eux est accompagné d'une fine interprétation qui annonce et prépare la conclusion finale, avec sûreté et solidité. Un tel travail ajoute plus à notre connaissance de l'histoire littéraire que beaucoup d'études d'ensemble, destinées, par leur étendue même, à demeurer superficielles.

A. GUILLEMIN.

C. OPHEIM, *The Aristaeus episode of Vergil's fourth Georgic* (Iowa Studies in Classical Philology, IV), 1936, 49 pages.

Partie de ce mémoire a été présentée comme thèse à l'Université d'Iowa en 1927. Il vise à dater la composition de l'épisode d'Aristée, au IVe chant des *Géorgiques* (v. 315-558), entre celle des livres VII-XII et celle des livres I-VI de l'*Énéide*, probablement en l'an 26. La méthode est purement statistique : soit les reprises d'expression, de l'épisode d'Aristée d'une part, du reste de *Georg.* IV de l'autre, dans le groupe *Én.* I-VI et le groupe *Én.* VII-XII ; il en résulte, nous dit-on, plus forte proportion de similitudes formelles entre l'épisode et *Én.* I-VI qu'entre lui et *Én.* VII-XII (proportion : 15 à 3), tandis que la proportion est inverse entre le reste de *Géorg.* IV et les deux moitiés de l'*Énéide* (proportion : 9 à 11). Il est vrai qu'il en est tout autrement quand on considère les analogies moins formelles (proportions : 7 à 10 et 16 à 8) ! Dans ces conditions, doit-on, sur cette seule base, adopter une conclusion qui n'intéresse pas seulement une « rajoute » évidente des *Géorgiques*, mais tout l'ordre de composition de l'*Énéide*? Il est vrai qu'en quelques pages, préliminaires à sa démonstration (p. 16-23), l'auteur groupe certains arguments d'ordres divers en faveur de la priorité des six derniers chants de l'*Énéide ;* mais on en trouverait aisément d'autres en sens inverse. En fait, les inégalités savoureuses des

chants I-VI sont-elles dues à l'inexpérience du style homérisant et à la survivance d'habitudes alexandrines, ou à l'inachèvement seul du travail d'élaboration? Si les statistiques de M. Opheim apparaissent probantes, on aura une raison supplémentaire pour se décider en faveur de la seconde hypothèse ; mais elles ne nous semblent pas assez convaincantes pour se suffire à elles-mêmes : au travail complexe de Virgile doit répondre une investigation scientifique plus diverse et plus nuancée. L'auteur ignore l'ouvrage fondamental de F. Roiron (*Études sur l'imagination auditive de Virgile.* Paris, 1908) et ne fait point de part à la relecture du poète par lui-même ; il n'insiste pas sur tels faits troublants, comme l'absence totale de parallélismes entre l'épisode d'Aristée et *Én.* VII, sur le nombre au contraire relativement considérable de parallélismes entre l'épisode et *Én.* VI. Malgré tout, son enquête, par sa rigueur même, rendra service aux études virgiliennes.

Jean BAYET.

W. THEILER, *Das Musengedicht des Horaz* (*Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft*, XII, 4, p. 253-282) : Halle, Niemeyer, 1935.

M. Willy Theiler, qui s'était fait connaître il y a quatre ans par une intéressante étude sur Porphyrius et Augustin, commente ici la quatrième des Odes romaines d'Horace et se propose non seulement de compléter nos connaissances sur les sources littéraires et philosophiques de ce chef-d'œuvre de la poésie latine, mais d'en préciser la date de composition et la signification profonde.

On peut le suivre avec profit dans les comparaisons qu'il fait avec Pindare, en particulier avec la huitième ode Pythique ; tel le démiurge platonicien, Horace met de l'ordre, de la mesure et de l'harmonie dans le chaos d'idées et de mythes qui lui est fourni par le génie grec. Un texte de Plutarque (*Coriolan*, I, 4) sur les Muses inspiratrices d'une politique pleine de sagesse nous offre un ensemble de pensées de la même origine que la partie de l'ode qui célèbre la modération efficace d'Octavien. La source commune est-elle l'œuvre du stoïcien Apollodore d'Athènes, comme l'affirme l'exégète? Il est plus vraisemblable de supposer que cette doctrine, qui fait du grand homme d'État et du poète des êtres divinement dirigés et protégés, dérive du courant de néo-platonisme éclectique que les maîtres athéniens d'Horace s'efforçaient de répandre.

L'auteur date l'ensemble des quatre premières Odes romaines de l'an 27 av. J.-C. ; il le considère comme un groupe ayant une forte unité et destiné à célébrer les quatre vertus cardinales : continence, courage, justice, raison. Les trois premières doivent devenir les qualités de tous les vrais Romains. La raison (φρόνησις) est, au contraire, l'apanage des âmes d'élite qu'éclairent les révélations des Muses.

Cette hypothèse, si séduisante soit-elle, se heurte à plusieurs objections. Ce sont les six odes romaines qui forment un tout harmonieusement assemblé, où deux pièces sur la continence (1 et 6) et deux sur le courage (2 et 5) encadrent les deux grandes œuvres centrales sur l'apothéose d'Auguste (3) et sur la victoire de la raison dans tous les domaines, poésie, État, univers (4). Ces compositions essentielles offrent une richesse de thèmes qui rend dangereux tout schématisme d'interprétation. On ne peut réduire la troisième en particulier à un éloge de la justice. Elle rejoint les révélations de Jupiter (au XII^e^ livre de l'*Énéide*) sur le destin civilisateur de Rome, qui doit rester fidèle à ses traditions morales. La sixième ode est évidemment plus ancienne que les autres. Mais la quatrième, dont il s'agit ici, semble également antérieure au 16 janvier 27. Nous y voyons Octavien *finire quaerentem labores*. Les Muses doivent le réconforter, mais, malgré les obstacles, sa claire intelligence aura la victoire sur les puissances des ténèbres, comme Jupiter aidé de Minerve, de Vulcain, de Junon et d'Apollon put abattre Titans et Géants.

C'est nettement la situation de l'an 28, lors des premiers échecs de la législation morale, au moment où s'achevait l'établissement des vétérans d'Actium dans les colonies (v. 37 : *militia simul fessas cohortes abdidit oppidis*) et où l'on pouvait prévoir le triomphe de la sagesse politique sur les dernières résistances de l'opposition (v. 65 : *vis consili expers mole ruit sua*).

Malgré ces réserves, on ne peut que féliciter M. Theiler d'avoir rendu, à l'occasion du bimillénaire d'Horace, un hommage délicat à l'art de composition du grand poète et d'avoir fait réfléchir ses lecteurs à un bon nombre de problèmes importants pour la juste appréciation de l'art classique latin.

A. OLTRAMARE.

P. N. M. DRAGIĆEVIĆ, *Essai sur le caractère des lettres de Pline le Jeune* : Mostar, 1936 (Thèse présentée à la Faculté de Fribourg, Suisse, pour l'obtention du grade de docteur), 126 pages.

L'auteur se propose de prouver que la correspondance de Pline est une véritable correspondance d'ordre privé. Cette tâche est à vrai dire beaucoup moins facile non seulement à exécuter, mais même à concevoir qu'elle ne le paraît dès l'abord. Lorsqu'on dit que ces lettres sont des « essais », qu'elles sont « dédiées », non « adressées », on n'entend pas précisément qu'elles ont été seulement livrées au public revêtues du nom du dédicataire, mais bien qu'elles ont été envoyées à ce dernier lui-même, comme l'était d'ailleurs tout ouvrage dédié, *missus*. Nous avons donc sur ce point à discerner non des couleurs, mais des nuances. Mêmes res-

semblances subtiles entre le contenu de la lettre « dédiée » et celui de la lettre « adressée ». Destinée au public sous le nom d'un correspondant, la lettre, pour que sa dédicace ait un sens, doit contenir une matière concernant ou pouvant concerner le correspondant. Qu'invoquera-t-on pour discerner la valeur d'intimité de ce contenu et reconnaître si l'adresse est une feinte ou une réalité? Ici encore, il faut distinguer des nuances, et bien fin sera celui qui ne s'y trompera pas. C'est pourquoi, après un persévérant effort pour établir sa thèse, l'auteur finit par avouer qu'il apporte des probabilités plutôt que des preuves.

Aussi bien a-t-il pour contradicteur Pline lui-même, qui nous avertit que toutes les lettres de son recueil sont *curatius scriptae*, variante de l'expression habituelle *accurate scriptae*, et chacun sait que les lettres ainsi qualifiées étaient destinées à passer de main en main, c'est-à-dire écrites pour le public. L'imitation de Cicéron, la ressemblance du recueil de Pline avec les écrits auxquels la vie de société servait d'occasion ne sont guère moins gênantes pour la thèse à laquelle est consacré ce travail.

Mais, s'il ne convainc pas le lecteur, du moins l'intéresse-t-il. L'auteur y met en évidence à la fois la connaissance de l'œuvre de Pline et la sympathie qu'elle lui inspire. Ces deux qualités le rendent clairvoyant et sur la méthode de composition de l'écrivain et sur la psychologie de ses héros. Certains de ces derniers, en particulier ceux qui touchent de plus près à Pline, nous apparaissent après la lecture de cet ouvrage à la fois plus vivants et plus proches de nous.

A. Guillemin.

S. A. Cazzaniga, *Elementi retorici nella composizione delle lettere dal Ponto di Ovidio* : Varese, 1937, xii & 136 pages.

Cet ouvrage établit la concordance entre les poèmes pontiques d'Ovide et les préceptes de la rhétorique recueillis chez tous les écrivains grecs qui se sont consacrés à cette discipline depuis Aristote jusqu'à Hermogène et à Ménandre le Rhéteur. Une telle entreprise déconcerte au premier abord le lecteur. Car la rhétorique d'Aristote ne ressemble que de loin à celle de ses successeurs du second siècle après J.-C., et comment cette dernière a-t-elle pu avoir une influence sur les écrits d'Ovide? D'ailleurs, il est difficile de porter un jugement sur le succès de ce travail, dans lequel l'auteur a catalogué ses fiches sans en tirer aucune conclusion. Espérons qu'un second volume mettra en évidence les fruits de cette collecte. Attendons-le pour constater les bénéfices qu'ils apportent à la science du latin.

A. Guillemin.